

N°20

Décembre
2023

CHAILLAC-SUR-VIENNE

CHÉRONNAC

JAVERDAT

ORADOUR-SUR-GLANE

ROCHECHOUART

SAILLAT-SUR-VIENNE

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

SAINT-JUNIEN

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-VICTURNIEN

LES SALLES-LAUGUYON

VAYRES

VIDEIX

AVEC VOUS

**L'actu de
Porte Océane**


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

AGRO-ÉCOLOGIE

DOSSIER

l'industrie fertilise le territoire



RETOUR SUR IMAGES

1 - ALSH de Chaillac

2 - Atelier Réserve Naturelle Rochechouart

3 - Jobdating avec Limoges Métropole

4 - Base de loisirs Saint-Victurnien

5 - Fête de l'huître Chéronnac

6 - Les Puces de Saint-Junien

7 - Manifestation pour la défense de l'hôpital de Saint-Junien

8 - Marché festif à Videix

9 - Saint-Junien Sa Muse

10 - Marché festif à Saint-Victurnien



L'ÉDITO

Notre Communauté de communes est un territoire dynamique sur de nombreux plans et notamment dans les domaines industriels et économiques. La filière papier-carton, notamment, constitue un vivier d'emplois important avec des sites à Saint-Junien, Rochechouart, Saint-Victorien et bien sûr Saillat-sur-Vienne. Cette industrie a profondément évolué et a opéré un virage considérable sur le plan écologique au cours des dernières décennies. Forêts gérées de façon écoresponsable, rejets et consommation énergétique maîtrisés : elles concilient aujourd'hui innovation, performance et développement durable. Elles peuvent même, comme c'est le cas avec Sylvamo sur notre secteur, en lien avec l'association Cendrecor, contribuer au développement agricole et à la fertilisation des sols. Votre magazine communautaire vous explique en détails ce processus.

Vous découvrirez également dans ces pages les nouvelles entreprises accueillies au sein de notre pépinière, qui confirme son dynamisme et son attractivité.

Enfin, il est important de souligner que notre Communauté de communes, tout en affirmant sa propre identité, multiplie les partenariats et les coopérations : au niveau départemental, en matière de tourisme et de rénovation de l'habitat ; au sein de la démarche Territoires d'Industrie, avec Limoges Métropole et plusieurs autres intercommunalités ; avec les communautés de communes voisines, dans le cadre de l'élaboration du SCOT et de la gestion des fonds européens.

Plus que jamais, cette Porte Océane est ouverte sur le monde, sur de nouvelles opportunités.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024.

Pierre ALLARD

*Président de la Communauté de communes
Porte Océane du Limousin*



Directeur de publication : Pierre Allard
Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat
Crédits photos : Lionel Mansion, Sylvamo et Cendrecor
Conception maquette : Agence GEMAP
Imprimerie : GDS Imprimeur
Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023
Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction
N° ISSN : 2739-4484
Contact : 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien
Mail : mpicat@pol-cdc.fr
www.porteoceane-dulimousin.fr



f @ porteoceanedulimousin

SOMMAIRE

- p 6** Économie : une pépinière pour tous les talents
- p 8** Cité du cuir : notre histoire sort de terre
- p 10** Tourisme : de nouveaux horizons pour le Limousin

DOSSIER

- p 11** Environnement : Sylvamo, bien plus que du papier
- p 14** Numérique : déploiement de la fibre, où en est-on ?

MAIS AUSSI...

- p 16** Tribunes politiques
- p 17** Portrait : Sophie Roulaud, le sport c'est la solidarité

A VOTRE SERVICE

- p 18** Services et structures communautaires
- p 20** Déchets ; le tri progresse en Porte océane
- p 22** Aménagement du territoire : le GAL, un accès direct aux fonds européens
- p 23** Découvrir le territoire : Rochechouart construit l'avenir



Menhir du Pic à Javerdat

ÉCONOMIE

UNE PÉPINIÈRE POUR TOUS LES TALENTS

Depuis 2004, POL Avenir, la pépinière d'entreprises de la communauté de communes offre aux porteurs de projets, aux créateurs d'entreprises ou aux jeunes entreprises, des locaux, une infrastructure et un ensemble de services pour contribuer à leur réussite.

L'équipe de la pépinière, dont le statut associatif garantit une large autonomie, est animée par Françoise Burguet et par un agent de la communauté de communes, Florent Roblin. Son vice-président exécutif, René Clavaud, est bien connu sur notre territoire. Ancien président des papeteries du Limousin (rachetées par Smurfit-Kappa en 1995) mais aussi du syndicat français puis du syndicat européen des fabricants de papiers d'emballage, il s'est entouré avec le Carrefour des entrepreneurs d'un club informel de dirigeants d'entreprises expérimentés, comme lui, pour apporter toute son aide et toute son expertise aux jeunes créateurs.

« Je suis parti d'une idée très simple. Pour réussir, la pépinière doit s'intégrer dans le tissu politique et social de notre territoire. Et ici nous avons beaucoup d'idées et des candidats techniquement très au point. Depuis notre création nous avons aidé une quarantaine d'entreprises dont 28 sont toujours en activité, elles ont créé ou maintenu à peu près 450 emplois, ce qui n'est pas négligeable !

Et cette année nous avons un taux d'occupation particulièrement intéressant de 83% d'occupation pour les bureaux et de 95% pour nos ateliers » explique-t-il.

« Durant toute ma vie professionnelle j'ai toujours considéré que les chefs d'entreprises avaient un devoir d'entraide et de soutien et je crois qu'il est aussi normal de redonner aux autres un peu de ce que l'on a acquis et de ce que l'on a appris. C'est ce que j'essaie de faire ici parce que l'activité économique et l'activité industrielle c'est la colonne vertébrale d'un territoire » conclut René Clavaud.

POL Avenir propose aux hébergés un accompagnement individualisé et une mutualisation des services (gestion des courriers, salle de réunion, permanence téléphonique, accueil des visiteurs, reprographie...).

La pépinière dispose de 8 bureaux allant de 19 à 27 m² et 8 ateliers allant de 50 et 70 m². Tous sont loués meublés et équipés et bénéficient du haut débit. Au-delà de l'entretien et de la prise en charge des frais liés aux locaux (énergie, chauffage), la CCPOL verse à la pépinière une **subvention de fonctionnement d'un montant de 46 000 €**.

Il existe plusieurs formules d'accueil :

- **la Formule Pépinière d'entreprises :** Pour les activités de moins de trois ans, avec un accompagnement et des facilités de loyer.
- **la Formule Hôtel d'entreprises :** Pour les activités de plus de 3 ans, destinée aux entreprises sorties de pépinière ou qui veulent créer un établissement secondaire.
- **la Formule Hébergement d'adresse (domiciliation d'adresse) :** L'entreprise bénéficie d'une adresse commerciale et de plusieurs services.

Le porteur de projet qui souhaite accéder à l'une de ces formules doit déposer un dossier de candidature et une présentation de son projet. Cette candidature est ensuite examinée par le comité d'agrément qui est composé de spécialistes de la création d'entreprises et de chefs d'entreprises.

LES ENTRANTS 2023 À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES :

- **ASSEPIONE** est née de la reprise de la société APIDEL au mois de juin dernier. L'entreprise propose un **service d'accompagnement à destination des infirmiers libéraux**. Son équipe composée de 6 personnes, prend en charge les tâches administratives très chronophages. Actuellement une quarantaine de cabinets dans toute la France profitent de ses services. Dégagés de cette contrainte administrative, le personnel de santé peut se consacrer sereinement au plus important : le soin aux patients.

- **BC2E** c'est le 1^{er} réseau de diagnostiqueurs indépendants créé depuis plus de 20 ans en France. L'entreprise propose à ses clients qui souhaitent louer ou vendre un bien immobilier de réaliser les différents diagnostics adaptés à leurs besoins : le **diagnostic de performance énergétique DPE, l'audit énergétique, le contrôle de l'installation électrique, celui de l'installation gaz, les repérages Amiante, le diagnostic Plomb, le diagnostic termites et états parasitaires, mères, état des risques et pollution ERP...** Sa zone d'intervention s'étend de Limoges et son agglomération jusqu'à Chasseneuil-sur-Bonnieure, Confolens et une bonne partie du secteur Est de la Charente.

- **L'EURL TRADI** a été fondée en 2022. L'entreprise est spécialisée dans tous les **travaux de charpente et de couverture sur des ouvrages neufs et anciens**. Elle développe également une activité de traitements techniques pour les façades et les toitures. Aujourd'hui, son équipe intervient sur les deux bassins économiques de Saint-Junien et de Limoges, soit directement auprès des particuliers ou via des maîtres d'œuvre et cabinets d'architectes.

- **A3C ENERGIES** est une entreprise familiale spécialisée dans **l'installation, l'entretien et le dépannage des pompes à chaleur air-eau et la climatisation**. Elle emploie aujourd'hui six salariés (dirigeant compris). Dès le début, A3C Energies a fait le choix de la qualité en travaillant avec Mitsubishi, leader européen spécialiste de la pompe à chaleur dans le marché résidentiel. Elle apporte également un soutien non négligeable à ses clients en réalisant le montage du dossier nécessaire pour bénéficier des aides de l'Etat.



- **2MG Création** a été créée en avril 2023. L'entreprise de menuiserie fabrique des meubles et des objets de décoration intérieure. Elle est spécialisée dans la marqueterie de paille.

Elle propose des meubles et des objets fabriqués avec des essences de bois majoritairement locales, en limitant l'utilisation de bois exotique.

La marqueterie de paille est une finition qui est utilisée pour embellir des meubles, des objets décoratifs ou encore des panneaux muraux des têtes de lit. On peut y ajouter des détails en nacre, en galuchat, en parchemin, en mica, en gypse ou en cornes.

La paille est un matériau durable mais fragile. Elle possède une brillance naturelle qu'il est impossible de reproduire. 2MG Création utilise de la paille de seigle récoltée en France, elle y est triée et teintée. Chaque année les couleurs diffèrent, ce qui rend chaque pièce unique.

- **Broother** a été créée au début de l'année 2023, dans le but de **fabriquer de la bière artisanale sans alcool**. Pour proposer la meilleure bière possible elle s'associe avec des brasseurs artisanaux de qualité puis elle désalcoolise la bière et la met en canette.

La désalcoolisation se fait via une machine d'osmose inverse, ce qui filtre uniquement l'alcool, et ne fait pas chauffer la bière ni ne dénature le produit. La marque propose actuellement une bière blonde et une IPA. Une rousse et une brune devraient arriver rapidement et beaucoup d'autres types de bières l'année prochaine.



CITÉ DU CUIR

NOTRE HISTOIRE
SORT DE TERRE

Alors que les travaux de la future Cité du cuir se poursuivent, Anaïs Delage vient de prendre la direction du Pôle Cuir de la communauté de communes Porte océane du Limousin le 15 août dernier et elle ne cache pas sa joie d'accompagner la naissance de ce qui est appelé à devenir un équipement phare du territoire.

Corrézienne d'origine, la jeune femme affiche une expérience de 15 ans dans le domaine des arts plastiques, de l'art contemporain et du marché de l'art. Elle a notamment dirigé une galerie d'art parisienne avant d'exercer des responsabilités importantes au sein d'une plateforme de vente en ligne d'œuvres d'art. « Avec ce poste je reviens à tout ce que j'aime : la création dans ses multiples déclinaisons ; le design, l'histoire mais aussi l'artisanat ou les approches contemporaines du travail du cuir. Le travail que nous réalisons est multiforme, j'apprends des choses quotidiennement » explique-t-elle.



Anaïs Delage

Et elle arrive alors que l'équipe du Pôle Cuir a pu savourer la belle réussite de la boutique éphémère mise en place cet été à Saint-Junien. « Il y a eu un véritable engouement qui témoigne à quel point les gens sont attachés au travail du cuir : la boutique a reçu 7 800 personnes. Cela nous a aussi permis de tester beaucoup de choses au niveau des ateliers ou des produits que nous proposerons dans la future boutique de la Cité qui occupera 120 m² » poursuit Anaïs Delage. Au niveau matériel, les travaux se poursuivent actuellement dans la partie précédemment occupée par les ateliers d'Hermès, le cheminement piéton des bords de Vienne est désormais achevé, il n'est toutefois pas encore accessible pour permettre au chantier de se poursuivre dans les meilleures conditions possibles.

C'est un travail considérable qui s'effectue et il embrasse tous les domaines, de la collecte et de la restauration des machines et des gants à la construction des animations qui seront proposées. Il faut aussi compléter les collections, rencontrer les gantiers et sélectionner les gants qui seront proposés pour la scénographie finale.

Un effort très important est également fourni pour penser la future Cité du cuir en fonction des publics qu'elle va accueillir, des scolaires aux créateurs, des ateliers pédagogiques aux ateliers professionnels c'est aussi la réussite de ce mélange qui fera sa réussite.



Engin explosif découvert lors des travaux

Le Pôle Cuir lance d'ailleurs un **appel aux dons ou aux prêts d'objets**, l'équipe recherche en particulier des archives photographiques, des témoignages, des emballages, des gants anciens comme de toutes les informations relatives aux familles de gantiers, **n'hésitez pas à le contacter au 05 55 43 06 85 (eba-roulaud@saint-junien.fr)**. En effet, la Cité hébergera un centre de documentation accessible aux étudiants et aux chercheurs. On imagine sans peine l'importance de ce qui a été accompli lorsque l'on sait que 5 500 pièces ont été recensées (dont 3 600 paires de gants).

La communauté de communes Porte océane du Limousin a connu la douleur de perdre l'un de ses membres, Laurent Faure, agent du Pôle cuir, décédé accidentellement en octobre dernier, à l'âge de 57 ans.

En 2017, il a intégré le Pôle cuir et a participé activement au projet de la Cité du cuir. C'est grâce à lui notamment que près de 4 000 modèles de gants ont été inventoriés et répertoriés. Il avait su fédérer autour de lui une petite équipe de bénévoles pour réaliser le condition-

nement de ces gants. On faisait souvent appel à lui pour des démonstrations de coupe. Connaissance, expertise, passion, goût du partage, étaient des mots qui le caractérisaient parfaitement.

Tous ses collègues se souviendront de sa disponibilité, de sa gentillesse et de son professionnalisme.

Le président de la communauté de communes Porte océane du Limousin, les membres du bureau, les élus du conseil communautaire et l'ensemble du personnel de la POL souhaitent adresser à sa famille leurs sincères condoléances et l'expression de leur profonde sympathie face à ce drame qui les a si cruellement frappés.

Tout l'aspect historique et notamment la dimension sociale du travail du cuir, qui a marqué de son empreinte les relations au sein du territoire et qui en a construit une bonne partie du patrimoine sera également mis en valeur.

Le service des archives municipales de Saint-Junien a fourni un travail inestimable en la matière dans une collaboration permanente avec des historiens et des associations.

La Cité du Cuir ambitionne aussi de pouvoir créer des collaborations et des partenariats pour qu'elle puisse rayonner au sein de cette filière déjà établie, pour qu'elle y joue également un rôle moteur avec la création d'ateliers ou d'espaces partagés afin que des artisans aient la capacité de créer sur place avec des machines adaptées. Des projets de résidences d'artistes devraient aussi se mettre en place, pour démontrer toute la richesse de la création contemporaine. Tout un pan de l'activité sera consacré aux animations, aux ateliers d'initiation, à la gestion des espaces dédiés aux expositions temporaires et, bien entendu, à la boutique.

De l'histoire des gantiers à celle des techniques utilisées, du design le plus actuel à la découverte du travail de la matière, de l'éducation à la création, la Cité a l'ambition d'incarner tous ces aspects, de les mêler pour rendre au cuir tout ce qu'il a offert au territoire de la Porte océane du Limousin.



“ TOURISME

De nouveaux horizons pour le Limousin ”

C'est en 2018 que le Conseil départemental de la Haute-Vienne a pris l'initiative de réunir les acteurs du tourisme pour réaliser un bilan de leur action et pour dégager des pistes de travail pour l'avenir. Ces assises ont permis de dégager plusieurs axes.

Au niveau du constat tout d'abord, elles ont pointé une tendance à la juxtaposition de petits territoires créant artificiellement une sorte de concurrence sur ce qui est finalement une seule et même entité. Cette situation rendait difficile une mutualisation de moyens pourtant nécessaire pour réaliser des projets d'ampleur.

Les études menées ont établi deux priorités pour le tourisme départemental : la nécessité pour les acteurs de parler d'une même voix et celle d'établir une marque de destination commune et facilement identifiable.

Cela a abouti à la création d'une société publique locale baptisée « **Terres de Limousin** » présidée par Annick Morizio, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental en charge des affaires générales.

« Avec cette SPL nous nous donnons les moyens de nos ambitions puisque nous sommes **le seul territoire au niveau national à avoir réussi à réunir** tout le monde : le département, la Communauté urbaine de Limoges aussi bien que toutes les Communautés de communes. Et cela sans volonté hégémonique du Conseil départemental puisqu'il a financé les achats d'actions de la société par les Communautés de communes à hauteur de 60 à 70%. Au niveau de la gouvernance, le département dispose de trois sièges, la communauté urbaine de deux sièges, chaque communauté de communes d'un siège et il faut ajouter un siège pour un représentant des socioprofessionnels » explique l'élue avec enthousiasme.

« La marque - Limousin, nouveaux horizons - a également été créée avec un objectif : mettre en valeur une destination verte, éco-responsable s'appuyant sur une vraie qualité de vie mais aussi sur un patrimoine et sur des savoir-faire remarquables » conclut Annick Morizio.

Et pour parvenir à ces fins, la SPL Terres de Limousin et la marque « Limousin, nouveaux horizons » ont créé un site web commun à tous les offices de tourisme.



Annick Morizio

1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental en charge des affaires générales

Depuis quelques années, ils rencontraient en effet des difficultés pour être visibles sur Internet car ils ne possédaient pas la taille pertinente ni les moyens internes pour réussir. Ils ont donc mis en commun leurs ressources humaines à travers un comité de rédaction et la SPL Terres de Limousin a financé des formations à la rédaction web pour relever ce défi.

Le site créé possède une seule et unique adresse web : www.visitlimousin.com (les urls des Offices de Tourisme sont redirigés vers le site de la marque) et une charte graphique unique ainsi qu'une arborescence commune et un menu général pour toutes les destinations. Des mini-sites sont également disponibles pour les Offices de Tourisme qui disposent ainsi d'une page d'accueil et de pages personnalisées.

Les moyens humains et les compétences des Offices de Tourisme sont ainsi mis en commun pour fabriquer des contenus qui valoriseront leur territoire et enrichiront en même temps le site de la marque.

Comme on le voit les choses bougent pour offrir au Limousin de nouveaux horizons.



ENVIRONNEMENT

SYLVAMO : BIEN PLUS QUE DU PAPIER

Depuis 1894, l'usine de papier de Saillat-sur-Vienne constitue un marqueur industriel fort qui dépasse largement le seul cadre du territoire de la POL.

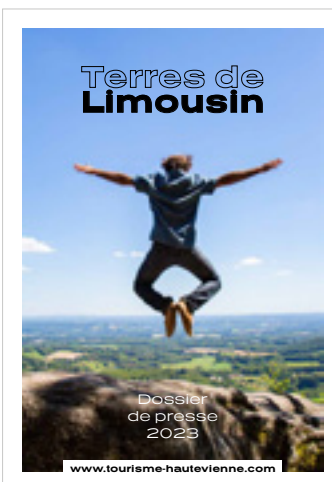
En octobre 2021, son propriétaire, le groupe américain International Paper décide de scinder son activité en deux entités distinctes : l'activité de production de papier d'emballage conserve ce nom et une nouvelle entreprise, Sylvamo, également basée à Memphis, va désormais se charger de la fabrication du papier d'impression.

Sylvamo exploite aujourd'hui sept usines dans le monde qui emploient environ 6 500 personnes en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. Le site de Saillat-sur-Vienne produit des papiers pour la bureautique et des papiers à valeur ajoutée (papiers de haute qualité) disponibles en ramettes, en bobines ou en format folio. L'usine vend également de la pâte à papier en France et dans d'autres pays européens. Elle emploie plus de 600 personnes sur le site tandis que sa filiale d'approvisionnement, le Comptoir des bois de Brive, en emploie 130.

Il s'agit bien entendu d'un acteur économique majeur puisqu'il crée localement

plus de 4 500 emplois directs et indirects. L'usine est impliquée depuis très longtemps dans la vie de la population locale ; elle a en effet largement participé à façonner une culture ouvrière particulièrement prégnante en Porte océane mais elle s'intègre aussi aux circuits de l'économie circulaire au travers de partenariats avec les agriculteurs locaux. Elle leur fournit notamment des produits qu'ils peuvent utiliser comme fertilisants (voir notre article sur Cendrecor).

D'importants investissements ont été réalisés au fil des ans pour améliorer l'empreinte environnementale de l'usine et la qualité des produits du site de Saillat-sur-Vienne. L'entreprise a ainsi développé un système d'autonomisation original au niveau de son approvisionnement et de sa production, y compris d'ailleurs dans la production de l'énergie qui lui est nécessaire. C'est en effet la seule usine en France à fabriquer du papier de A à Z : des plaquettes de bois à la ramette finie.



Son approvisionnement en bois est uniquement local puisqu'il est produit dans un rayon de 130 kilomètres autour de l'usine. La composition du papier produit (3/4 de feuillus, 1/4 de résineux) correspond d'ailleurs à la composition des forêts du territoire.

Il faut souligner que le **bois utilisé par Sylvamo provient de plaquettes issues de chutes de scierie** (300 000 tonnes par an) et **de rondins provenant de coupes d'éclaircie ou de taille** pour 1 million de tonnes par an.

Cet approvisionnement en bois est assuré par le Comptoir des bois de Brive. Il gère annuellement 1,5 million de tonnes de bois, dont plus de 85 % sont envoyés à l'usine.

Une autre filiale de Sylvamo, Forêt Service, accompagne plus de 1 000 propriétaires de forêts privées en France pour la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durables d'un très haut niveau. Forêt Service dispose également d'un parcours forestier pédagogique à quelques pas de l'usine.

Si le processus de production de papier est particulièrement impressionnant (avec une capacité de production de 85 millions de ramettes par an), les boucles de recyclage mises en place montrent toute la pertinence industrielle d'un modèle fondé sur l'autonomie.

C'est ainsi que l'eau prélevée dans la Vienne pour la production est traitée et recyclée par la station de l'usine pour être restituée à 92%.

Le jus issu de la cuisson du bois est utilisé comme combustible pour produire la chaleur et l'électricité de l'usine. **Au final, une ramette de papier Rey laisse l'empreinte carbone la plus faible qui puisse se trouver sur le marché (824 grammes de CO2 contre plus de 2 kilos pour une ramette classique).**

Comme on le voit l'industrie constitue toujours le cœur vivant de notre territoire, au niveau de l'emploi bien entendu, au niveau culturel avec l'impact fort de la sociabilité ouvrière sur nos façons de vivre ensemble, au niveau de l'innovation enfin du fait du haut niveau de compétence technique et de compréhension des enjeux liés à la protection de l'environnement qu'elle implique.



CENDRECOR : RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Le territoire de la POL regorge d'initiatives qui lient l'écologie et le monde industriel pour construire un avenir durable. L'association Cendrecor en est sans doute le meilleur exemple.

C'est dès 1991 que le groupe International Paper (aujourd'hui Sylvamo) a décidé d'engager une réflexion sur la valorisation agricole des cendres issues de la chaudière à écorce de son site de Saillat-sur-Vienne. L'épandage de cendres permet en effet de corriger l'une des faiblesses des sols de notre secteur géographique, à savoir un pH très bas (acide), en renforçant ainsi son potentiel agronomique. En 2008, cette activité a été étendue à la revalorisation des carbonates de chaux issus de l'atelier de caustification de la papeterie.

Aujourd'hui ce sont 103 fermes et 15 000 hectares qui bénéficient de ce procédé mis en place par l'association Cendrecor. Sa gouvernance est constituée de trois collègues qui se répartissent entre Sylvamo (50%), les adhérents issus du monde agricole (25%) et les chambres d'agriculture de Charente et de Haute-Vienne (25%).

Chaque année ce sont 10 000 tonnes de cendres d'écorces et 5 000 tonnes de carbonates de chaux qui sont épandues.

Un suivi de la qualité des produits est réalisé ainsi qu'un suivi agronomique (notamment pour adapter la quantité de cendres aux besoins du sol).

L'industriel a logiquement l'obligation de mettre à disposition des agriculteurs des produits de qualité et ces derniers appliquent les prescriptions réglementaires en matière d'épandage, en termes de lieu et de rythme notamment.

En 20 ans, le pH des sols ainsi valorisés a remonté d'1,5 point pour être optimal aujourd'hui. Les rendements en céréales ont été améliorés ainsi que la richesse et la diversité des prairies.

Les adhérents agriculteurs de Cendrecor se sont alors retrouvés dans une dynamique collective et ont posé ensemble les bases d'un projet agricole alliant l'agronomie et la durabilité des élevages ce qui a abouti, en 2015, à la création du GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) Cendrecor Agro Ecologie.

Ce groupement travaille à la limitation des intrants, en favorisant l'autonomie alimentaire et la réduction des achats d'engrais. Il entend également renforcer le rôle social des agriculteurs au niveau du stockage carbone et de la défense de la biodiversité. La remontée des pH dans les sols permet en effet une évolution des assolements (multiplication des légumineuses, allongement de la rotation).

COMME ON LE VOIT, IL EST POSSIBLE DE TRAVAILLER LES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE ET LES RÉSULTATS SONT ICI PARTICULIÈREMENT PROBANTS.

QU'EST-CE QUE L'AGRO-ÉCOLOGIE ?

L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les possibilités offertes par les écosystèmes et de maximiser ces possibilités, tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation du recours aux produits phytosanitaires...) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

L'agro-écologie implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche globale que les résultats techniques et économiques peuvent être optimisés tout en améliorant également les performances environnementales. En effet, le premier impératif pour produire est de disposer d'une matière première sans cesse renouvelée.

NUMERIQUE

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : OÙ EN EST-ON ?

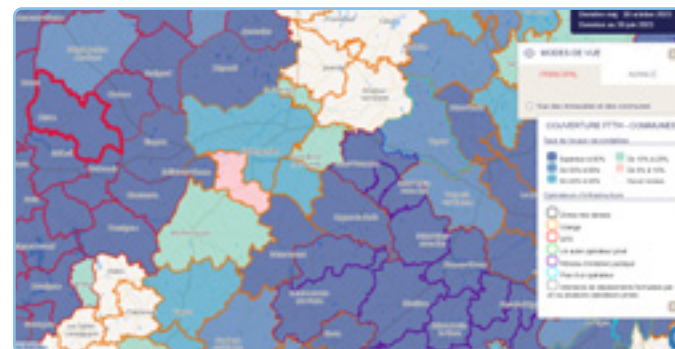
Le planning prévisionnel établi par Orange sur la communauté de communes Porte océane du Limousin prévoit qu'en 2024 l'ensemble de son territoire sera couvert par la fibre. Il s'agissait de couvrir au départ 9910 points, un chiffre porté à 11 703 après vérification.

Au 31 décembre 2022, 19 personnes avaient été raccordées à la fibre à Chaillac-sur-Vienne, 1982 à Saint-Junien, 65 à Saint-Martin-de-Jussac et 250 à Vayres.

La plupart des armoires (les points de raccordement de la fibre le plus proche des usagers) sont en cours d'installation, pour l'année 2023 elles se répartissent comme suit : une à Chéronnac, une à Javerdat, une à Saillat-sur-Vienne, une à Videix, une à Saint-Martin-de-Jussac, deux à Saillat-sur-Vienne, trois à Saint-Brice-sur-Vienne, cinq à Oradour-sur-Glane, sept à Rochechouart et quatorze à Saint-Junien. Concernant la commune de Saint-Junien les armoires du gymnase des Charmilles et de la rue Louis-Codet seront réalisées en 2024 pour qu'au 31 décembre 100% de la zone dévolue à Orange dans le cadre de l'accord AMEL soit couverte.

Une précision s'impose pourtant, une fois le réseau installé et complètement disponible un délai de trois mois sans commer-

cialisation est obligatoire pour laisser aux différents opérateurs le temps de se positionner. Des opérateurs qui proposent généralement sur le site une carte des zones qu'ils couvrent permettant ainsi aux particuliers de vérifier s'ils peuvent bénéficier de la fibre.



AMEL EN HAUTE-VIENNE

En mars 2019, le Gouvernement a validé un accord AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) entre le département de la Haute-Vienne (87) et Orange pour compléter le déploiement de la fibre optique dans le département.

Ce contrat prévoit l'installation de 68 000 prises FTTH par Orange, dans des zones qui devaient initialement être couvertes par le réseau public (RIP) porté par le Syndicat Mixte Dorsal. Ces prises seront installées d'ici fin 2024, et permettront de raccorder 100% du territoire une fois ajoutées aux prises installées par Orange dans les zones denses du département (AMII) et celles du syndicat mixte Dorsal. Ce sont **146 communes qui sont concernées par ce dispositif**.

Le dispositif AMEL s'étend à l'ensemble des communes de la Porte océane du Limousin à l'exception de Saint-Victorien où la fibre est déployée par Dorsal.



Mon objectif c'est de partir du niveau de connaissance des gens pour les emmener vers de plus en plus d'autonomie.

Maxime Desnouailles
Conseiller numérique

CONSEILLER NUMÉRIQUE : UN PREMIER BILAN

Un poste de conseiller numérique France Services a été créé en 2022 pour couvrir le territoire de la communauté de communes Porte océane du Limousin. Sa mission est d'assurer un rôle de médiation numérique pour emmener les gens vers une plus grande autonomie d'usage de l'informatique. Cet emploi est financé par la Communauté de communes, avec l'aide de l'Etat.

On sait en effet que la dématérialisation de nombreuses démarches, comme les déclarations d'impôts, a révélé une grande inégalité d'accès non seulement à l'outil informatique en tant que tel mais aussi aux connaissances nécessitées pour son usage.

S'il ne peut pas se substituer aux usagers pour leurs démarches, le **rôle d'accompagnement du conseiller** est donc essentiel. Une tâche que Maxime Desnouailles, recruté sur ce poste, prend très à cœur. « J'interviens à Saint-Brice-sur-Vienne, à Saillat-sur-Vienne, à Chaillac-sur-Vienne, à la médiathèque de Saint-Junien et à Javerdat, dans le cadre de France Services, mais je peux être amené à intervenir sur toutes les communes de la POL. Les dates de ma présence sont affichées dans les différents sites pour que les personnes intéressées puissent prendre rendez-vous.

« C'est beaucoup plus simple en effet de mettre en place des entretiens individuels, les gens sont plus à l'aise » explique le jeune homme.

« Les questions que l'on me pose sont très variées. Cela va du plus simple : qu'est-ce qu'un ordinateur, comment faire fonctionner une tablette... à des choses plus pointues, par exemple une personne m'a sollicité pour apprendre les bases du montage vidéo.

Mon objectif c'est de partir du niveau de connaissance des gens pour les emmener vers de plus en plus d'autonomie.

Il faut aussi souligner que pour les démarches administratives je ne peux bien évidemment pas traiter les données personnelles des personnes qui viennent me voir » poursuit-il.

Plus d'un an après son arrivée sur le territoire de la POL Maxime Desnouailles peut en tout cas déjà confirmer que son poste répond à un vrai besoin. Un besoin d'ailleurs sans doute plus varié que ce que l'on pourrait croire. En effet les profils des gens qui viennent le consulter sont très divers et de tous les âges.

QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

Ce sont 250 millions d'euros qui ont été mobilisés dans le plan France Relance pour favoriser l'inclusion numérique.

Cette enveloppe se décline en trois axes : le recrutement de 4000 conseillers numériques formés et co-financés par l'État proposant des ateliers d'initiation au numérique ; le soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques par la conception de dispositifs qui facilitent la formation des habitants ; la généralisation d'outils simples et sécurisés indispensables aux aidants (travailleurs sociaux, agents de collectivités territoriales...) pour leur permettre de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls.

Pour en savoir plus :

<https://conseiller-numerique.gouv.fr/>



Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 8 novembre dernier, les élus communautaires étaient très nombreux, aux côtés des habitants et des personnels de santé, à manifester leur attachement à notre hôpital.

Les difficultés rencontrées à Saint-Junien, comme dans tout le pays, sont la conséquence d'une politique nationale qui n'a pas pris la mesure, malgré une crise sanitaire sans précédent, des besoins de nos hôpitaux et du profond malaise du personnel soignant.

Il est essentiel de leur manifester notre solidarité et notre

soutien. Il est indispensable que nous puissions exprimer notre mécontentement quant au manque d'ambition du gouvernement en matière de santé. Mais nous devons aussi, localement, agir et rechercher des solutions. C'est ce que font vos élus locaux, dans le cadre d'un dialogue permanent avec la direction et la commission médicale de l'hôpital et des échanges réguliers avec le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé. Tout ne dépend pas de nous, mais nous prenons notre part et nos responsabilités.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

LA CULTURE, PLUS QUE JAMAIS !

Nous avons tous entendu parler de **situations compliquées** au centre culturel La Mégisserie, à l'école de musique Jean-Ferrat et au Ciné-Bourse...

Si la présente tribune n'est pas le lieu pour exposer les responsabilités des uns et des autres face à ces diverses difficultés, **notre préoccupation reste entière** quant au bon fonctionnement de ces différentes structures intercommunales.

En effet, quand on regarde l'état de notre société et l'évolution du monde, comment ne pas comprendre l'importance d'une **politique culturelle ambitieuse et populaire** ?

La définition du **projet culturel** à porter sur notre territoire (objectifs, programmations, etc.) mérite d'être discutée de façon ouverte au plus grand nombre, dans le cadre d'une

réelle **démocratie participative**, afin de disposer d'une **ligne claire, partagée et stable**.

Cet **impératif de transparence** est dû tant aux citoyens et aux élus de la POL qu'aux professionnels des établissements culturels et à leurs usagers.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une heureuse année 2024 !

Yoann Balestrat, Frédéric Dauvergne et Nathalie Tarnaud.

energie-citoyenne@laposte.net

06.46.66.24.97

www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

PORTRAIT

SOPHIE ROULAUD : LE SPORT C'EST LA SOLIDARITÉ

Deux fois championne du monde et cinq fois championne de France de boxe française, on ne présente plus Sophie Roulaud mais ce que l'on sait moins c'est que cette athlète de très haut niveau se consacre au bien-être des autres au travers de l'association Esprit Sport Limousin.

Elle est notamment intervenue à l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Junien pour des initiations de boxe et, plus régulièrement, pour le compte d'une autre association, les Défis du Sport Solidarité. Cette dernière travaille en partenariat avec l'épicerie sociale et solidaire de la communauté Porte océane du Limousin pour permettre à des femmes d'exercer une activité sportive hebdomadaire.

« Les séances ont lieu 2h chaque lundi, quand il fait beau parce que c'est plus agréable de pratiquer en plein air » explique Sophie Roulaud. « **On ne se rend généralement pas compte des bienfaits du sport pour tout ce qui concerne la confiance en soi.** Les séances permettent aussi aux participantes de découvrir des endroits qu'elles ne connaissent pas forcément, le stade par exemple mais aussi des espaces naturels comme le site Corot » poursuit-elle.

Ce dispositif poursuit un **double objectif d'insertion sociale et professionnelle pour les participantes**. Il s'agit également de leur permettre de rompre l'isolement que connaissent de nombreuses femmes.

Il convient également de noter que l'association les Défis du Sport Solidarité a offert un équipement sportif (tee-shirt, bas de survêtement, baskets...) aux membres initiaux du groupe suivi par Sophie Roulaud qui en ont fait la demande, pour que rien ne vienne freiner leur pratique sportive.

Comme on le voit, la solidarité n'est pas un vain mot en Porte océane.

LES DÉFIS DU SPORT SOLIDARITÉ

Les Défis du Sport Solidarité est une association solidaire et citoyenne créée en décembre 2015 à l'initiative de Jean-Pierre Karaquillo, fondateur du Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES), et portée par un collectif soudé et engagé.

L'association a organisé en avril 2016 à Limoges un 1^{er} événement caritatif à rayonnement national (Les Défis du sport) qui a notamment permis de sauver, avec Mécénat Chirurgie Cardiaque – Enfants du Monde, un enfant atteint d'une grave pathologie cardiaque.

Depuis, outre les événements qu'elle continue à organiser, l'association mène des actions au quotidien pour l'insertion sociale et professionnelle par l'intermédiaire de la pratique sportive et dans le monde du sport.

Rejointe par de nombreux professionnels de la sphère économique et sociale, ainsi que du monde du sport, l'association partage un lien privilégié avec le CDES et peut s'appuyer sur d'anciens sportifs professionnels de renom ayant suivi la formation de Manager Général de clubs sportifs professionnels.



SERVICES ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES

LA POL VOUS ACCUEILLE



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL JEAN-FERRAT

Sur trois sites, à Saint-Junien (site principal), à Rochechouart, à Saint-Victurnien, le conservatoire offre la possibilité d'apprendre un ou plusieurs instruments auprès de 25 professeurs diplômés.

Il fait vivre le droit à la musique pour tous sur le territoire, en proposant par exemple, pour les moins de 23 ans, des cours à moins de 10 euros par mois.

Renseignements auprès du Conservatoire à rayonnement intercommunal Jean-Ferrat, 18 avenue Léontine-Vignerie à Saint-Junien.

Tél : 05 55 02 59 81 (conservatoire@pol-cdc.fr).

LE CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL :

Situé 5 quai des mégisseries à Saint-Junien, il abrite les services techniques communautaires et notamment :



LE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

le service prend en charge toutes les questions relatives à l'eau pour 4 communes (Saint Junien, Rochechouart, Javerdat, Saillat) et les 13 communes pour l'assainissement..

Ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 05 55 71 78 74 (eauassainissement@pol-cdc.fr)

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture du service :
06 72 01 90 43.



LE SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES.

Situé également au centre technique intercommunal, Il traite de de toutes les questions relatives à la collecte des ordures ménagères : inscriptions aux services, facturation...

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h et 12h et de 14h à 17h

Tél : 05 55 71 78 78 (service-dechets@pol-cdc.fr)



LE CENTRE AQUA-RÉCRÉATIF L'AIGA BLUÏA

Le centre aqua-récréatif L'aiga bluïa est situé à Saint-Junien à proximité du camping de la Glane. Il est équipé de plusieurs bassins (sportif, ludique...), d'un espace détente, de plusieurs pataugeoires et de jeux aquatiques. De nombreuses activités sportives y sont programmées : séances d'aquasport, de bébés nageurs, des leçons de natation...

Tél : 05 55 01 11 00 (eaubleue@pol-cdc.fr)

Tous les horaires sont disponibles sur le site de la communauté de communes : www.porteoceane-dulimousin.fr/pol-vous-invite/se-divertir/centre-aqua-recreatif/



LE SERVICE URBANISME

Le service instruit toutes les demandes liées à l'urbanisme (travaux, permis de construire) qui lui sont transmises par les accueils des mairies. Il répond également aux questions des usagers

Contact : Service urbanisme, 2 Place Auguste Roche BP 115 – 87200 Saint-Junien.

Accueil des usagers : Centre Administratif Martial Pascaud 2^e étage, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél : 05 55 43 06 98 (urbanisme@saint-junien.fr)



LE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le siège de la communauté de communes héberge les services administratifs (ressources humaines, finances, communication...) et la direction générale de la POL. Il accueille également les réunions du bureau et du conseil communautaire.

Contact : 1, avenue Voltaire 87 200 Saint-Junien ;

Le bâtiment est ouvert du lundi au vendredi de 9h 12h et 13h30 à 16h30 sauf le mercredi où il est ouvert de 9h à 12h.

Tél : 05 55 02 14 60 (contact@pol-cdc.fr)

La page facebook de la POL : www.facebook.com/porteoceanedulimousin/



Pour tous vos règlements de factures : Centre des finances publiques,
28 Rue Junien Rigaud, 87200 Saint-Junien



DÉCHETS

LE TRI PROGRESSE EN PORTE OCÉANE

Depuis début juillet le SYDED a décidé de mener une nouvelle expérimentation sur le territoire de la communauté de communes POL. Le syndicat départemental qui a en charge le traitement des ordures ménagères, le ramassage des éco-points et la gestion des deux déchetteries présentes sur la communauté de communes a installé 28 bornes de collecte destinées aux cartons ondulés et aux cartons d'emballage.

Une expérimentation qui porte ses fruits puisqu'en trois mois ce sont 9,8 tonnes de ces cartons qui ont déjà été collectées.

Mais pour le 1^{er} janvier prochain c'est une nouvelle étape qui s'annonce. A cette date en effet, les déchets fermentescibles, donc compostables, ne devraient plus faire partie de la collecte des déchets résiduels voués à l'incinération (les sacs rouges en Porte océane).

Cette évolution de la loi a été construite sur plusieurs années puisqu'elle a d'abord touché les plus gros producteurs (grandes surfaces, restaurateurs) le tonnage de déchets produits s'abaissant chaque année pour s'adresser désormais aux particuliers à partir de l'année prochaine.

Cette évolution prévisible a donc été anticipée puisque, par exemple, toutes les résidences de l'office Saint-Junien Habitat disposant d'un espace vert ont déjà mis en place un point de compostage collectif.

La communauté de communes et le SYDED organisent aussi chaque année

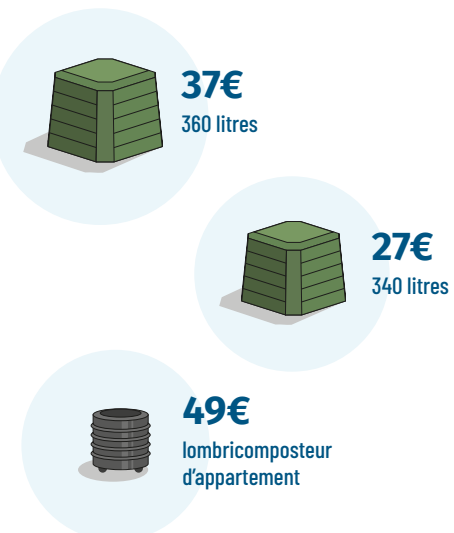
des **sessions de formations**. Gratuites et durant environ 1h30, elles portent sur le compostage et le jardinage au naturel. Un **composteur en plastique de 340 litres et un bio seau sont proposés gratuitement** à chaque foyer participant. Sur la POL les deux prochaines formations auront lieu le samedi 16 mars 2024 à Saint-Junien et le samedi 12 octobre 2024 à Rochechouart.

Le SYDED propose également des aides financières aux particuliers pour l'achat ou la location de broyeurs de végétaux. Les machines présentant un débit insuffisant pouvant décourager les usagers (car limitées aux plus petites branches et nécessitant beaucoup de temps) le SYDED subventionne les broyeurs ayant une puissance minimale de 4 cv ou 2200 W.

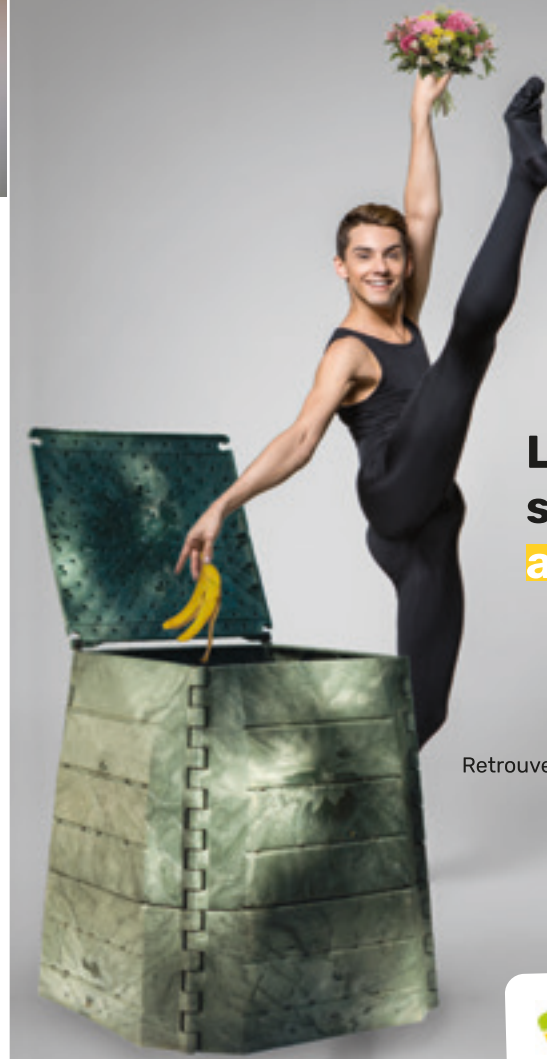
Enfin, le SYDED propose des composteurs plastiques à prix aidé dont il finance en effet 50% du prix d'achat. Pour cette nouvelle campagne, une formation rapide (15 minutes pour les composteurs de jardin) a été imaginée afin d'accompagner les acquéreurs pour une

bonne gestion de leur compost. Elle est obligatoirement dispensée au moment de l'achat et a lieu au siège de la communauté de communes Porte océane du Limousin ou au siège du SYDED (59 rue de la filature, 87350 Panazol). **Les composteurs peuvent être retirés au CTI et non au siège**, il n'y a pas de formation au siège de la POL sauf lors des distributions gratuites.

Une fois déduite l'aide du SYDED :



C'est ce qu'on appelle un beau geste.



Les biodéchets sont déposés au compost.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



LES DÉCHETS QUI DOIVENT ÊTRE COMPOSTÉS AU 1^{ER} JANVIER

- **Les déchets alimentaires**, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés.

- **Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins**, aussi appelé « déchets verts », tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Une partie de ces déchets peut être évitée, par exemple grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé spécifiquement.

De plus, c'est un gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.

Les **biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle** résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages. La loi prévoit que tous les particuliers devront trier leurs biodéchets à la source dès le 1^{er} janvier 2024.

LE POIDS DU GASPILLAGE

Depuis 1960, les ménages consacrent une part de plus en plus réduite de leur dépense de consommation à l'alimentation, celle-ci devenant plus accessible et moins onéreuse, le gaspillage des denrées alimentaires s'est accru de façon massive et il a de graves conséquences.

Les chiffres sont vertigineux et doivent interroger chacun d'entre nous sur ses pratiques. En effet, un tiers des surfaces agricoles de la planète ne produisent que de la nourriture qui sera gaspillée ; **10 milliards de kilos de nourriture sont gaspillés chaque année**. Dans notre pays enfin, le coût du gaspillage de denrées du champ à la poubelle représenterait 16 milliards d'euros annuels, **soit 240 € par an et par personne** si l'on rapporte ce chiffre à l'ensemble de la population française.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE GAL : UN ACCÈS DIRECT AUX FONDS EUROPÉENS

Depuis quelques mois, le syndicat « Charente e Limousin » qui réunit les communautés de communes Porte océane du Limousin, Ouest Limousin et Charente limousine est porteur d'un groupement d'action locale (GAL), une structure lui permettant de gérer directement les crédits associés à la programmation européenne LEADER/FEDER, soit 3,4 millions d'euros courant jusqu'en 2027.

Le GAL regroupe un ensemble de partenaires socio-économiques privés (associations, entreprises, chambres consulaires) et publics qui sont chargés de la mise en place d'une stratégie de développement qui correspondent aux exigences de la programmation européenne. Il fait l'objet d'une convention avec la Région, qui a été signée en septembre dernier.

Dans ce domaine, les trois communautés de communes réunies au sein du syndicat ont défini quatre axes communs principaux :

favoriser l'accès aux services, à l'emploi et aux loisirs pour toutes et tous ; renforcer l'attractivité et l'identité du territoire ; faire de la transition écologique une priorité et revitaliser les centres-bourgs.

Le GAL est présidé par Benoît Savy, président de la communauté de communes de Charente limousine. « La Charente limousine disposait déjà d'un GAL quand nous nous sommes engagés dans la coopération avec la Porte océane et Ouest Limousin pour établir ensemble un schéma de cohérence territoriale qui est porté par Charente e Limousin.

Le syndicat, présidé par Jean Duchambon, vice-président de la POL en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, est reconnu comme territoire de contrat par la région Nouvelle-Aquitaine et, avec le GAL, nous allons gérer en direct les fonds européens. Ma désignation comme président vient simplement du fait qu'en Charente limousine nous avons déjà l'expérience de la gestion d'un GAL » explique l' élu.

« Nous travaillons ensemble depuis plusieurs années et chacun sait que de nombreux sujets sont communs à l'ouest de la Haute-Vienne et à la Charente. Nous représentons un même bassin de vie de 80 000 habitants entre Poitiers, Limoges et Angoulême. C'est cette réalité-là qu'expriment le GAL et le syndicat Charente e Limousin. Enfin, un technicien va travailler à 100% pour le GAL. Il effectue des permanences sur les 3 communautés de communes. Il est présent une journée par semaine au siège de la Porte océane pour que les élus puissent se familiariser avec ce nouveau dispositif » conclut Benoît Savy.



Les lacs de Haute-Charente, un exemple de coopération au niveau du syndicat

Parallèlement au GAL, le Syndicat Mixte Charente e Limousin porte un autre contrat :

le contrat de développement et de transitions. Signé entre le syndicat Charente e Limousin et la région Nouvelle-Aquitaine le 27 avril dernier, ce contrat est axé sur l'aide à l'ingénierie, le soutien à l'attractivité (santé, artisanat, commerce), le soutien à la ruralité et les grands projets générateurs d'emploi et d'activité comme par exemple la Cité du Cuir. Il n'y a pas de budget défini pour ce contrat, tout projet intéressant pouvant potentiellement être aidé par la Région.

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

ROCHECHOUART CONSTRUIT L'AVENIR

Deuxième pôle de la Communauté de communes et abritant une sous-préfecture d'arrondissement, la Cité du canon ne manque pas d'atouts pour se développer, à commencer par l'enthousiasme de son maire Anne-Marie Almoester-Rodrigues. L'élue ne cache pas sa volonté de tout faire pour que sa commune se développe.

« Rochechouart est une ville où il fait bon vivre et je suis très heureuse dans ma fonction de maire. Nous avons de beaux atouts, comme notre château qui accueille un musée départemental d'art contemporain, avec des expositions de qualité qui expliquent la hausse du nombre de ses visiteurs.

Nous disposons aussi de l'espace Paul-Pellas [Musée de la Météorite, géré par la Communauté de communes] dont la scénographie vient à peine d'être entièrement refaite et qui est bien entendu dédié à la météorite (voir encadré). Dans ce domaine le Centre international de recherche et de restitution sur les impacts et sur Rochechouart nous permet de recevoir des chercheurs venus du monde entier.

Nous allons maintenant poursuivre la rénovation de notre centre-ville avec la mise en travaux de la rue Charles-Poitevin et des ruelles attenantes. Ces travaux se dérouleront principale-

ment de février à juin puisque nous ne voulons pas gêner l'activité des commerçants pendant la période de Noël » explique Anne-Marie Almoester-Rodrigues, qui se félicite également du travail qui s'accomplit grâce au programme « Petites villes de demain », coordonné par la POL.

« C'est une démarche qui nous a permis de réaliser des études très intéressantes, notamment au niveau de la mobilité, puisque nous disposons avec ce programme d'une ingénierie que nous n'aurions pas pu mettre en place à nous seuls.

Enfin, je tiens particulièrement à saluer le travail de nos associations ; nous disposons en effet d'un tissu associatif particulièrement dynamique d'une soixantaine d'associations qui couvrent de nombreux domaines d'activités et qui ont l'habitude de travailler ensemble, au-delà même des limites de la commune, si je prends l'exemple de certaines de nos associations sportives qui ont construit de beaux partenariats avec Saint-Junien » conclut la maire de Rochechouart.



Une réserve naturelle

Financée en grande partie par la POL, la réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon (RNN169) est située dans la région Nouvelle-Aquitaine. Créée en 2008 pour une superficie de 50 hectares, elle protège les sites de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon qui correspondent aux traces de l'impact d'une météorite tombée il y a environ 200 millions d'années.

La réserve se situe à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente. Elle est composée de treize petites entités, réparties sur cinq communes (Rochechouart, Videix, Chéronnac en Haute-Vienne, Chassenon et Pressignac en Charente).

C'est ce qu'on appelle un **beau geste.**

**Les emballages
doivent être sortis
de leur sac
avant d'être déposés
à l'écopoint.**



Retrouvez les bons gestes sur syded87.org